L’HFR à pieds joints dans l’avenir

Stratégie_univers-visuel

L’automne passé, l’HFR présentait sa stratégie 2030 en vue de garantir des soins de qualité au plus proche de la population. Cette stratégie repose sur un Centre hospitalier, disposant d’équipements modernes et de pointe et permettant de soigner les cas sévères. Des Centres de santé dans les régions et des Centres de compétences complèteront ce dispositif. Qu’est-ce que cela signifie exactement et où en est la mise en œuvre de la stratégie ? Point de situation avec Marc Devaud, directeur général de l’HFR et Fabien Rigolet, adjoint de la directrice des soins *a.i.*

1. Il est question de grands changements pour l’avenir de l’HFR. Quels sont-ils vraiment ?

Actuellement, les Fribourgeois peuvent compter sur cinq sites hospitaliers, situés à Billens, Fribourg, Meyriez, Riaz et Tavel. Durant une phase transitoire, qui court jusqu’à 2030 et la création du nouveau Centre hospitalier, chacun de ces sites va progressivement évoluer, à l’exception de Billens, qui ne sera plus occupé par l’HFR dès fin 2022.

2. En quoi consistent ces transformations ?

Chacun des quatre sites de Fribourg, Meyriez, Riaz et Tavel évoluera vers l’objectif final de la Stratégie 2030 de l’HFR. Ils accueilleront ainsi progressivement un Centre de santé (ambulatoire – le patient rentre chez lui le jour même) tout en maintenant transitoirement une activité hospitalière allant dans le sens d’un développement de Centre de compétences.

3. Qu’est-ce qu’un Centre de santé concrètement ?

Chaque Centre de santé sera composé de prestations ambulatoires communes fournies par l’HFR, comme une permanence médicale ou des consultations spécialisées par exemple, ainsi que des prestations de soins, comme la physiothérapie, mais aussi de nouvelles prestations, comme l’ostéopathie ou un axe de promotion et prévention santé. Ils accueilleront aussi d’autres services, optionnels et propres à chaque région, selon les besoins de la population. Par exemple, un ORL pourrait s’installer dans le nord du canton, plutôt qu’au sud qui

en déjà pourvu. Finalement, les Centres de santé pourront fournir, selon les besoins identifiés spécifiquement dans une région, des services complémentaires comme un dentiste ou un fitness. Ce qui est certain, c'est ce que les Centres de santé ne fourniront pas, à savoir : des blocs opératoires permettant d'assumer des opérations lourdes, des Urgences avec le plateau technique adéquat et des lits médicalisés.

4. Cela remplace-t-il un médecin traitant ?

Il n'est pas question de concurrence, mais de partenariat. Actuellement, environ 40% de la population fribourgeoise n'a pas de médecin traitant et ce chiffre est amené à grandir. Plutôt que ces personnes se rendent aux Urgences ou dans une permanence médicale, il est préférable qu'elles puissent consulter un généraliste dans le Centre de santé. Celui-ci pourrait y avoir un cabinet à temps plein ou à temps partiel, comme médecin agréé, en parallèle à son propre cabinet. Il peut aussi s'agir d'un médecin généraliste du canton qui choisit d'orienter son patient au Centre de santé pour une prestation qu'il ne peut pas fournir. En fait, tout est encore en réflexion et nous souhaitons vraiment travailler sur un modèle de réseau de santé avec les partenaires existants.

5. Quand aurons-nous une vision plus concrète ?

D'ici avril 2021, le concept écrit sera terminé. Puis jusqu'à cet été, certains morceaux du dispositif seront testés sur le terrain. En août, débutera la phase test sur un site pilote à déterminer. A ce moment-là, il sera question d'adapter les flux patients, le matériel et les ressources pour que le premier Centre de santé puisse ouvrir le 1er mars 2022. Bien évidemment, il faut garder en tête que durant cette phase transitoire, donc jusqu'en 2030, tout ne sera pas encore clé en main. Ces quelques années sont destinées à développer les Centres de santé ainsi que les Centres de compétences pour être pleinement opérationnels à l'ouverture du Centre hospitalier. Des discussions sont d'ailleurs en cours dans le Sud du canton pour mettre tout ceci en place.

6. Et en parallèle à ces Centres de santé, il y aura donc des Centres de compétences ?

Exactement. Ces Centres de compétences seront dédiés à des prestations stationnaires spécifiques – donc des lits médicalisés. Pour l'instant, nous avons défini que Meyriez accueillera un Centre de compétences en réhabilitation/réadaptation, celui de Tavel un Centre de compétences de la personne âgée et la Villa St-François poursuit son activité en soins palliatifs. Les

Centres de compétences pour Riaz et l'actuel HFR Fribourg – Hôpital cantonal ne sont pas encore définis. Et le site de Fribourg doit continuer de fonctionner comme hôpital de référence pour les soins aigus, avec ses Urgences, ses blocs opératoires et ses lits jusqu'à l'ouverture du nouveau Centre hospitalier.

7. Parlons-en alors de ce nouveau Centre hospitalier ?

Son ouverture est prévue pour 2030 sur le site de Chamblioux. Il regroupera toute l'activité hospitalière de pointe, les Urgences, les blocs opératoires pour les opérations ainsi que l'activité stationnaire pour l'ensemble du canton.

8. C'est un projet ambitieux. Comment y êtes-vous arrivés ?

Une équipe créatrice, représentant toutes les directions de l'HFR, a été mise sur pied. Elle a procédé à différentes analyses pour définir quels seront les besoins de la population dans le futur. On constate que les hôpitaux en général prennent ce qu'on appelle le « tournant ambulatoire », à savoir que ces prestations prennent de plus en plus d'importance par rapport au stationnaire. Il a aussi été observé que ce n'est pas forcément le patient qui au centre de la santé, mais que la population considère la santé dans une vision plus globale, intégrant aussi l'alimentation ou le sport. C'est dans cette optique que sont créés les Centres de santé : pour répondre aux besoins des gens et à proximité de chez eux.

EN BREF

- 2021-2030 : les sites actuels de l'HFR – sauf Billens – se transforment. Ils accueillent progressivement un Centre de santé (ambulatoire – le patient rentre chez lui le jour même) et/ou un Centre de compétences (stationnaire – le patient est hospitalisé un ou plusieurs jours) en parallèle à l'activité hospitalière habituelle (transitoire).
- 1er mars 2022 : ouverture du premier Centre de santé puis sur les autres sites.
- 2030 : ouverture du nouveau Centre hospitalier sur le site de Chamblioux. Il fournira des prestations de médecine aigue (Urgences, blocs opératoires et lits médicalisés).

La stratégie HFR 2030 se donne pour missions d’occuper un rôle central dans le système de santé fribourgeois, de s’engager dans la formation du personnel médico-soignant et d’être un partenaire actif des différents prestataires de santé. En bref, d’être un partenaire de santé accessible et de qualité, proche de chaque citoyen.

L’HFR de demain se veut un réseau de santé complet et inclusif pour l’ensemble de la population fribourgeoise ainsi que pour les médecins en formation et le personnel soignant.

Katelijne Dick
Étiquettes
Stratégie